



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Verts fermement opposés à de nouvelles pertes fiscales

Si les propositions des Verts sont retenues mardi prochain au Grand Conseil, les contribuables verront leurs impôts baisser de plus de 50 millions de francs, les entreprises fiscalisées au même taux que nos cantons voisins et les communes ne pas être obligées, comme le prévoit le Conseil d'État, de prélever de nouvelles taxes pour boucler leur budget.

Les Verts neuchâtelois ne pourront accepter la révision de la fiscalité telle que présentée par le Conseil d'État. Quasiment aucun de leurs amendements déposés en commission n'ayant été acceptés, le projet pénalisera les comptes du canton de plus de 20 millions de francs et ceux des communes de 12 millions de francs. Compte tenu de la situation difficile dans laquelle se trouvent nos collectivités, de telles pertes fiscales seront inévitablement accompagnées de nouvelles et douloureuses pertes de prestations à la population et de hausses massives de certaines taxes (moins sociales).

Si le Conseil d'État et une majorité des commissaires espèrent encore qu'une baisse de la fiscalité redonnera un nouveau souffle au canton, les Verts estiment au contraire qu'elle plongera Neuchâtel encore plus dans le marasme. Les expériences vécues par le passé nous poussent à la prudence. C'est en effet la baisse linéaire de 8% de l'imposition accordée en 1989 qui est encore responsable aujourd'hui de notre dette importante. De plus les baisses fiscales accordées dès 2012 n'ont pas eu l'effet escompté, ni sur l'attractivité de notre canton, ni sur nos finances.

Toutefois, les Verts en sont convaincus, le projet du Conseil d'État est perfectible. Les économies espérées dans la formation professionnelle par la participation des entreprises, ainsi que les retours financiers de la Confédération liés à la révision de la fiscalité des personnes morales nous donnent une marge confortable pour alléger malgré tout notre fiscalité.

Neuchâtel, le 21 mars 2019

CONTACTS

Laurent DEBROT

Député Vert et rapporteur de la commission fiscalité du Grand Conseil
laurent.debrot.gc@ne.ch, tél. mobile : 079 322 57 41

Christine AMMANN TSCHOPP,

Députée Verte et membre de la commission fiscalité du Grand Conseil
christine.ammantschopp.gc@ne.ch, tél. mobile : 078 683 86 31

Secrétariat cantonal

info@verts-ne.ch, tél. : 032 852 07 26

LES VERTS NEUCHATELOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, info@verts-ne.ch, www.verts-ne.ch